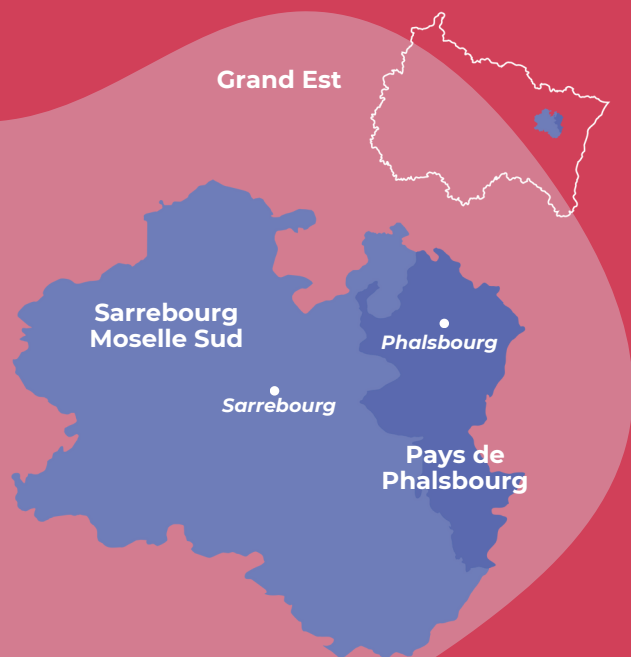


Le territoire du CLS :

Le CLS du Pays de Sarrebourg s'étend sur le territoire des **Communautés de Communes du Pays de Phalsbourg (26 communes) et de Sarrebourg Moselle Sud (76 communes)**. Au total **102 communes** sont concernées pour environ **63 045 habitants**.



Il s'agit de la première génération du CLS du Pays de Sarrebourg (2023-2026)



Coordination du CLS :

Erlisse ROYER

Coordonnatrice du CLS

✉ e.royer@cc-sms.fr

☎ 06 31 57 06 00

Adresse :

3 Terrasse Normandie
57400 Sarrebourg

Pour plus d'infos sur les projets du Pays de Sarrebourg :

Communauté de Communes
Sarrebourg Moselle Sud

www.cc-sms.fr  

Communauté de Communes
du Pays de Phalsbourg

www.paysduphalsbourg.fr 

Communauté de
Communes
**Sarrebourg
Moselle Sud**

de
COMMUNAUTÉ
COMMUNES
PAYS DE PHALSBOURG

2023-2026

Contrat Local de Santé

Un outil pour
répondre aux
enjeux de
santé de la
population



 **Contrat
Local
de Santé**

Sarrebourg - Phalsbourg

Les objectifs du CLS :

Le **Contrat Local de Santé (CLS)** vise à repérer et répondre aux enjeux de santé du territoire, afin de réduire les **inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS)** et assurer la promotion de la santé des habitants.

Pourquoi un CLS ?

- Pour faire face aux **différents enjeux de santé** (précarité, difficultés d'accès aux soins, perte d'autonomie, habitats indignes),
- Pour créer une dynamique collective entre les acteurs,
- Pour développer un plan d'actions répondant aux problématiques locales,
- Pour **valoriser les actions des partenaires et développer leurs actions à l'échelle du territoire.**

Les signataires du CLS :



Les axes stratégiques du CLS :

AXE 1

Démographie médicale et attractivité du territoire

Face à la désertification médicale, cet axe a pour objectif de :

- Développer l'**offre de santé sur le territoire** à moyen et long terme,
- Proposer et promouvoir des **conditions d'exercice attractives** afin de favoriser l'installation de nouveaux professionnels,
- **Améliorer la coordination des professionnels** afin de faciliter / fluidifier les « parcours patient »



AXE 3

Accès aux soins

Les objectifs de ce troisième axe sont de :

- **Pallier la désertification médicale,**
- **Favoriser la pratique de la télémédecine** par les professionnels du territoire,
- **Favoriser l'accès aux consultations** avec un médecin généraliste ou spécialiste,
- **Faire connaître les ressources de santé du territoire** aux habitants



AXE 2

Prévention et promotion de la santé

Ce deuxième axe vise à :

- **Favoriser le bien-être de la population** (physique et mental) à travers des **actions de prévention et de sensibilisation** (santé mentale, addictions, alimentation),
- **Développer la communication et l'information** sur les dispositifs, activités et aides existants sur le territoire,
- **Renforcer les actions de prévention en santé à destination des seniors**,
- **Lutter contre l'isolement des personnes âgées**



AXE 4

Santé environnementale

Cet axe se focalise sur l'environnement afin de **limiter les risques liés à la qualité de l'eau de consommation et des plans d'eau.** Il s'agit également de **limiter les risques liés à la qualité de l'air**

AXE 5

Mobilité santé Axe transversal

Il s'agit d'identifier des solutions pour **pallier les difficultés de mobilité des patients**



Signé

Le CLS du Pays de Sarrebourg sera signé à **partir du mois d'octobre 2023**, pour une durée de **3 ans.**